

HONDA

Press Information

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

27 novembre 2020

Aide À La Reprise Gamme Électrifiée Honda Offre 1 000 € TTC



- **Offre de reprise immédiate de 1 000 €* sur l'achat de tout véhicule de la gamme électrifiée Honda**
- **Véhicule immatriculé avant le 31 décembre au plus tard**
- **Offre réservée aux particuliers et aux professionnels (sauf LLD/LCD)**
- **Offre de reprise qui se cumule avec les conditions commerciales accordées par le concessionnaire**
- **Garantie moteur jusqu'à 10 ans cessible et réservée aux particuliers**

Samedi 28 novembre est une date importante dans l'actualité automobile. Les concessions vont pouvoir reprendre leurs activités commerciales et ouvrir leurs showrooms.

Après avoir organisé à la suite de l'annonce du second confinement l'offre d'un chèque cadeau de 500,- euros pour la commande d'une Honda à distance (offre valable du 9

novembre au 1^{er} décembre), Honda réagit une nouvelle fois en lançant une offre commerciale basée cette fois-ci sur l'aide à la reprise.

Dès samedi matin, les clients et visiteurs des concessions Honda (1) pourront bénéficier de cette offre, qu'ils soient possesseurs ou non d'une Honda.

Pour tout achat d'un véhicule Honda de la gamme électrifiée (CR-V Hybrid, Jazz e:HEV Hybrid, Jazz Crosstar e:HEV Hybrid et Honda e), Honda offre **1 000 € TTC d'aide à la reprise**.

L'unique condition est que l'immatriculation du véhicule se fasse avant le 31 décembre 2020.

Cette offre de reprise est proposée en plus des conditions commerciales accordées par le concessionnaire et s'inscrit dans un niveau de disponibilité idéale pour le client puisqu'il y aura une livraison des véhicules en quelques jours.(2)

Pour rappel, il est également important de noter que Honda France avait lancé en mai dernier, la garantie moteur jusqu'à 10 ans (3).

La garantie Honda qui est une prestation exceptionnelle est appliquée sur tous les modèles de la gamme dont les modèles électrifiés concernés par cette offre de reprise de 1 000 € TTC.

Pierre GUIGNOT, directeur de la division automobiles Honda France

*« Avec cette nouvelle offre de reprise, nous cumulons les avantages à un niveau très intéressant. 1 000 € d'aide à la reprise offerts, auxquels on rajoutera les conditions commerciales en cours du concessionnaire, la garantie moteur jusqu'à dix ans, la disponibilité et les offres classiques de financement. A cela se juxtapose la qualité remarquable et remarquée de nos modèles, mentionnée tout au long de l'année 2020, avec des récompenses et reconnaissances de niveau international : **EuroNCAP 5 étoiles** pour la **Jazz e :HEV Hybrid** et la **Jazz e :HEV Crosstar Hybrid**, voiture de l'année en Allemagne pour la **Honda e** ainsi que plusieurs prix du design.*

Qualité, sécurité, disponibilité, services. Honda se démarque et revendique son originalité »

**Précisions et conditions détaillées sur site du constructeur www.honda.fr*

- (1) dans le respect des règles sanitaires et des directives gouvernementales

- *(2) conditions selon disponibilités des véhicules chez les concessionnaires participants*
- *(3) la Garantie Moteur jusqu'à 10 ans est activée automatiquement lors de l'achat et l'immatriculation du véhicule*